

COMPIÈGNE

NOTRE VILLE



Juillet-Août 2022 - N°406

Votre information municipale

www.compiègne.fr



L'été sera festif

Pages 2, 8, 9 et 11

Événement

Concert des 30 ans
Festival des Forêts

Page 2



Aménagements

Les travaux de l'été

Page 5



Urbanisme

Le futur éco-quartier Gare

Page 7





Fête nationale

Mardi 13 juillet

Un hommage sera rendu aux porte-drapeaux de Compiègne et de l'ARC pour leur fidélité et leur dévouement.

19h15 : Animation musicale, place de l'Hôtel de Ville

20h10 : Départ en cortège vers le Monument aux morts, place Saint-Jacques, pour un dépôt de gerbes

21h : Cérémonie, Place de l'Hôtel de Ville

Mise à l'honneur des porte-drapeaux et remise de médailles

23h : « Compiègne festif », spectacle pyrotechnique, Hippodrome de Compiègne - ENTRÉE GRATUITE -

Compiègne fait le plein de festivités cet été

À Compiègne, l'été sera fun... entre Compiègne Plage, l'Été des Jeunes et les nombreuses animations prévues au sein des centres de loisirs, des centres municipaux, mais aussi avec les établissements sportifs et culturels, sans oublier des événements festifs tels le traditionnel feu d'artifice de la Fête nationale, les 30 ans du Festival des Forêts, les concerts du Festival d'été ou les soirées barbecue en famille au Parc de Bayser !

Lire "Animations de l'été" pages 8 à 11

Festival d'été

JUSQU'EN OCTOBRE

Musique en ville

Le Festival d'été vous donne rendez-vous tous les samedis, de 15h à 18h30 !

La Ville de Compiègne et l'association Compiègne Les Vitrites de Votre Ville veulent vous faire profiter d'un maximum de concerts et animations, pour un centre-ville animé et convivial.

DJ, artistes et groupes musicaux se produiront dans divers lieux du centre-ville : Places de l'Hôtel de Ville, du Change, du Marché aux Herbes, rues piétonnes.



Festival des Forêts

30 ans de musique en forêt !

Rendez-vous estival incontournable, le Festival des Forêts fête cette année ses 30 ans et propose jusqu'au 16 juillet, une édition pleine de surprises et de créations !

Plus de 200 artistes, 25 concerts et 6 bains de forêt musicaux sont programmés dans des lieux remarquables et insolites, avec en point d'orgue, le concert des 30 ans suivi d'un week-end anniversaire.

CONCERT DES 30 ANS

Vendredi 8 juillet

Choisy au Bac, Parc de la Brunerie

ÉVÈNEMENT

18h • Croisière & cocktail sur l'Escapade

19h • Pique-nique

21h • Concert & feux d'artifice*

Orchestre de Picardie

Arie van Beek, direction

Thierry Escaich, orgue « Gulliver »

Fabrice Chouillier, artificier

WEBER/ESCAICH/BEETHOVEN/HAENDEL

*Report au lendemain en cas d'intempéries

WEEK-END ANNIVERSAIRE

Samedi 9 juillet

Vieux Moulin, Saint-Pierre-en-Chastres

MUSIQUE EN FORÊT

12h • Pique-nique

14h • Marche découverte & aubade

Marche guidée par Hugues de Grandmaison

Schubertiade 1

16h • Concert

Ensemble Hélios

Alexandre Gasparov, piano

Julie Cherrier, soprano

Tristan Pfaff, piano

SCHUBERT/ESCAICH/GASPAROV

Schubertiade 2

18h • Concert

Ensemble Hélios et musiciens de Belle-Ile

Nicolas Royez, cor / Alexandre Collard, piano

Julie Cherrier, soprano / Bertrand Dazin, contre ténor

Jeanne Monteilhet, soprano / Philippe Murgier, récitant

SCHUBERT/CAMPO/BEFFA/PEPIN

After « surprise »

23h • Sérénade*

* Le lieu sera précisé le jour même en fonction des conditions météorologiques.

Dimanche 10 juillet

Vieux-Moulin, Saint-Pierre-en-Chastres

MUSIQUE & BIEN-ÊTRE

Marie-Astrid Hulot & Jean-Baptiste Maizières

10h • Bain de forêt musical

MESSIAEN/DE FALLA/BACH/PARKER

CONCERT EN FAMILLE

16h • Concert & goûter

La question secrète de Namdak

Christel Rayneau, flûte

Christophe Beau, violoncelle

Jean-Daniel Laval, mise en scène et narration

MUSIQUE EN FORÊT

Trio Wanderer, 30 plus tard !

12h • Pique-nique

14h • Randonnée & marche découverte

18h • Concert

Trio Wanderer

FRANCK/ESCAICH/RAVEL

Tout le week-end, de 14h à 18h

Play with me

Installation musicale interactive et participative.

Rencontre avec le créateur et chorégraphe Eric Arnal-Burtschy.

En partenariat avec Lille 3000, dans le cadre d'UTOPIA.

ENTRÉE LIBRE

BILLETTERIE / PROGRAMMATION DÉTAILLÉE DES CONCERTS
En ligne sur : www.festivaldesforets.fr - Par téléphone au 03 44 40 28 99





Préparons la rentrée

Le Picantin comme ce numéro détaillent l'ensemble des événements compiégnois de cet été.

Une ville et une agglomération dynamiques, permettant à toutes et à tous de se distraire, de se cultiver, de pratiquer les sports, de bénéficier de la riche nature qui nous entoure...

L'équipe municipale que je dirige est ambitieuse pour Compiègne. Nos efforts paient car les entreprises investissent sur notre territoire.

Les nouveaux quartiers qui se construisent permettront à la ville, en respectant son passé et son harmonie, qu'elle soit ouverte et accueillante.

Bonnes vacances ici ou ailleurs, et bonne rentrée à toutes et à tous !

Philippe MARINI

Maire de Compiègne
Sénateur Honoraire de l'Oise
Président de l'ARC



1 Le prix du concours d'orthographe de la Ville de Compiègne a été décerné à Salma Amrane El Idrissi, élève à Jean-Paul II (pour les lycéens), Agathe Déléglise, élève à Jacques Monod (pour les 3^e) et Anna Majernik, élève à l'institution Jean-Paul II (pour les CM2).

2 Un spectacle nocturne et en lumière noire a été présenté au parc Songeons à l'occasion des fêtes Jeanne d'Arc.

3 Les nouvelles installations du Stade équestre du Grand Parc ont été inaugurées en clôture des Internationaux de dressage. Le show présenté par Jean-François Pignon et ses « Chevaux en liberté » a reçu les ovations du public visiblement ravi.

4 Moment d'échange et de partage, la Fête des voisins s'est tenue cette année dans la quasi-totalité des quartiers de Compiègne.

5 315 personnes ont bénéficié du voyage des aînés à Roubaix. Visite du Musée La Piscine et déjeuner au cœur du magnifique parc Barbieux étaient au programme de cette belle journée.

6 Cette 33^e Foire aux fromages et aux vins a accueilli une centaine d'exposants venus de toute la France, pour le plus grand plaisir des amateurs de produits du terroir.

7 Musiciens, conteurs et acrobates du Groupe acrobatique de Tanger ont proposé une soirée placée sous le signe du Maroc.



Sommaire

ÉVÉNEMENTS.....	2	EXPRESSION LIBRE	13
ÉDITORIAL	3	JEUNESSE	14
AMÉNAGEMENTS.....	5	VIE PRATIQUE	15
URBANISME	7	JUMELAGES.....	16
DOSSIER : ANIMATIONS DE L'ÉTÉ.....	8-9 & 11		

10 SEPT. 2022
DE 10H À 18H

Fête des Associations

Parc de Songeons / Salles St-Nicolas / Parking Tour Jeanne d'Arc

COMPIÈGNE

Parcours acrobatique et hébergements insolites



GRIMP A L'ARB

ligne de vie continue pour plus de sérénité

www.grimpalarb.fr

Direction Compiègne puis Vieux Moulin sur D547

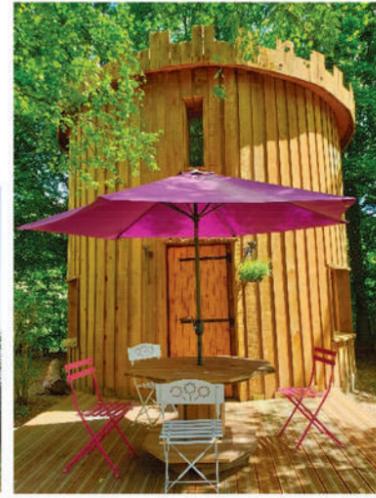
Ouvert hors saison sur RDV
Pour les groupes adultes

Ouvert au public de Mars à Octobre
Tous les jours en juillet/août

Vivez une expérience insolite et inoubliable...



Réservation tout hébergement
06 77 83 18 50



Hébergements tout confort pour une nuit ou plus...
Maisons de Hobbit, dans les arbres, Champignon, sur pilotis...

Réservation en ligne www.leniddanslesbruyeres.fr

Réservation en ligne www.lecoeurdelaforet.fr

DÉPLACEMENTS TOUTES DISTANCES - AÉROPORTS ET GARES



VTC SERVICE 7J/7 24h/24

GEFM
Voyageurs
Votre tranquillité voyage

Véhicule jusqu'à 8 places

Renseignements : 03 44 30 89 66

SOLDDES



Dates selon arrêté préfectoral

Grand Litier
VOTRE BIEN-ÊTRE COMMENCE ICI

Literie Y. Lamouche

141, Avenue Jean Moulin - ZAC du Camp Du Roy - JAUX - 03 44 83 41 07

bio'margny

Membre d'un groupement de magasins indépendants

UN RAYON À -20% TOUS LES JOURS, TOUTE L'ANNÉE.

NOUVEAU MAGASIN BIO

VOTRE SPÉCIALISTE BIO SUR 600 M²

À MARGNY-LES COMPIÈGNE

LE BIO ACCESSIBLE À TOUS AU PRIX JUSTE !

bio'margny

Membre d'un groupement de magasins indépendants

Accès via le parking de l'Intermarché MARGNY

Horaires : Du lundi au samedi de 9h à 19h30



CONSEILS AVISÉS | CHOIX INCOMPARABLE | QUALITÉ GARANTIE | PRIX JUSTES

Pour votre santé, mangez au moins cinq fruits et légumes par jour. www.mangerbouger.fr

Les travaux de l'été

Entre simple entretien et gros aménagements, l'été est une période propice pour mener à bien différents chantiers sur notre territoire. Cet été ne fera pas exception à la règle. Tour d'horizon des principales réalisations.

Aménagement urbain

➔ Voirie

• Le parvis de la place Saint-Antoine réaménagé

Dans le cadre de sa démarche de requalification de ses places, la Ville a décidé de procéder à différents travaux place Saint-Antoine pour valoriser l'église fondée en 1199 et sécuriser les traversées piétonnes avec l'aménagement d'espaces favorisant les modes de déplacement doux. Le projet comprend la surélévation de la chaussée rue d'Austerlitz (entre la rue Saint-Corneille et les rues Notre-Dame de Bon Secours et Saint-Antoine), l'élargissement du parvis qui sera délimité par des potelets et la pose de pavés grès de réemploi sur l'ensemble de la voirie.

Les travaux vont s'échelonner sur deux mois, du 27 juin au 31 août. Pendant toute la durée des travaux, la rue d'Austerlitz sera interdite à la circulation à hauteur de la rue Saint-Corneille, en direction des rues de Paris/Notre-Dame de Bon Secours. Des perturbations auront également lieu en sens inverse ainsi que rues Saint-Antoine, des Cordeliers et Hersan.

• L'École d'état-major poursuit son ouverture sur la ville

Les travaux d'aménagement se poursuivent et notamment les ouvertures sur la ville. Deux portails seront posés rue Othenin, dans le prolongement de la rue de la 8^e Division, et rue de l'Arquebuse.

• Le Camp des Sablons se transforme

Dans la perspective de la livraison des logements collectifs situés place Michel Woimant, l'ARC aménage les voiries aux abords de ces bâtiments qui doivent également accueillir une maison de santé pluriprofessionnelle à compter du 1^{er} octobre 2022. Les travaux d'un montant de plus de 185 000 € HT permettront l'aménagement de l'éclairage public et la création des premiers trottoirs.

• La rue de la Glacière passe en zone 30

Une 1^{ère} tranche de travaux avait déjà permis de rénover le tronçon de la rue de la Glacière situé entre les rues de Paris et du Maréchal Fayolle.

La rénovation du second tronçon de la rue de la Glacière, entre les rues du Maréchal Fayolle et Saint-Joseph, a été traitée fin mai-début juin. Le sens unique a été étendu à l'ensemble de la rue et des zones de stationnement longitudinal ont été créées en quinconce. Afin de limiter la vitesse des usagers, des plateaux surélevés ont été réalisés aux différentes intersections de la rue de la Glacière. En outre, pour favoriser les circulations douces, une zone 30 et le double sens cyclable ont été instaurés.

Ce projet financé par la Ville de Compiègne, bénéficie d'une subvention du Conseil départemental à hauteur de 28 %.

• Enfouissement des réseaux avenue de la Forêt

La Ville de Compiègne poursuit ses efforts en matière d'enfouissement des réseaux pour gagner en sécurité, en qualité et améliorer l'espace public.

A compter de mi-septembre, les réseaux basse-tension, de télécommunication (fibre optique, téléphone) et d'éclairage public seront mis en souterrain avenue de la forêt. De plus, les candélabres et lanternes seront remplacés par des équipements de style à LED.

• Travaux divers

- Rénovation du tapis de chaussée de la rue des Sablons (entre les rues Amédée Bouquerel et de Clamart), faisant suite aux travaux d'eau potable.
- 2^e tranche de rénovation des trottoirs, rue de Bournonville, entre les rues des Acres et Carnot.
- Rénovation de la piste cyclable rue Saint-Germain
- Programme d'entretien des cours d'écoles
- Mise aux normes de trois quais de bus pour améliorer l'accessibilité des personnes à mobilité réduite : arrêt Stalingrad, square de Mercières ; arrêt Robida, avenue de Lattre de Tassigny ; arrêt UTC, rue du Port à bateaux.
- Aménagement de bateaux et mise aux normes PMR dans le quartier Pampidou, rues du Docteur Roux et Calmette.
- Pose de panneaux de signalisation sur la pénétrante entre le carrefour Angélique et le boulevard Gambetta, pour passer la circulation de 70km/h à 50 km/h.
- Pose de panneaux de signalisation pour harmoniser les rues à 30 km/h à proximité des établissements scolaires.

➔ Éclairage public

Par secteur, le réseau d'éclairage se verdit pour mieux répondre aux enjeux environnementaux.

- Entre juillet et novembre, remplacement de l'éclairage public des rues Solferino, de l'Etoile et Joseph Leprince par des lanternes de style à LED, moins énergivores.
- Remplacement de câbles d'alimentation rue Baduel (sur 130 m) et au carrefour de l'Abbaye
- Mise aux normes de 5 armoires d'éclairage public
- Rénovation de projecteurs sur des façades d'immeubles collectifs, rues de Picardie, des peupliers, Fleurie, Ferdinand Bac, du Valois et René Firmin.
- Sécurisation du réseau d'éclairage public avenue de Huy.

➔ Aires de jeux

Les travaux de requalification des aires de jeux démarrent cet été jusqu'à l'automne.

Chaque aire rénovée a une thématique propre et présente au moins un jeu inclusif, permettant à tous les enfants, porteurs de handicap ou non, de profiter de ces espaces. Chaque aire de jeux est réalisée sur un sol souple ludique, avec des couleurs vives et des formes supports de jeux, adaptées à chaque thème :

- École Saint-Lazare : requalification des jeux et des sols souples sur le thème de la mer
- École Augustin Thierry : remplacement de deux jeux à ressorts
- Aire de jeux du Bois Fercot : rénovation sur le thème de la forêt
- Aire de jeux du square de Mercières : requalification sur le thème du château
- Aire de jeux Saint-Georges II : requalification autour d'une ambiance positive et dynamique
- Aire de jeux square Wemyss : rénovation autour de l'univers aquatique.

➔ Mobilier urbain

• D'ici la fin de l'année, 16 abris vélos seront installés à Compiègne. Quatre abris couverts qui permettent de stationner 6 vélos ont déjà pris place devant les écoles Desnos, Robida, Pampidou et Hammel. Cette opération de 260 000 € HT portée par l'ARC est subventionnée à hauteur de 48 000 € par l'Etat et à hauteur de 35 200 € par le Département.

• Dans le cadre du renouvellement du mobilier urbain sur le territoire de la ville de Compiègne, la société VEDIAUD Publicité procède actuellement à la pose de l'ensemble du nouveau mobilier : abribus, sanitaires, journaux électroniques, colonnes et panneaux d'affichage.

Patrimoine bâti

• Stade Paul Petitpoisson

Les travaux de réaménagement du Stade d'athlétisme s'inscrivent dans la dynamique des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce stade a été retenu comme Centre de Préparation aux Jeux pour les disciplines de l'athlétisme et du triathlon, mais également pour le para-athlétisme et le para-triathlon. Les travaux consisteront en la rénovation des pistes synthétiques, extérieure et intérieure, avec un revêtement identique pour les deux pistes afin de permettre aux athlètes de s'entraîner sur des surfaces de même nature. Les pistes seront dorénavant connectées pour permettre d'analyser toutes les données biomécaniques et physiologiques des athlètes. Il est également prévu de remplacer l'ensemble du matériel de fitness de la salle de musculation, dans l'optique d'une mutualisation de l'équipement pour la préparation physique des sportifs de différentes disciplines (rugby, football, tennis, athlétisme).

• Établissements scolaires

- Création d'une classe UEMA (Unité d'Enseignement en Maternelle Autisme) à la Maternelle Fosse à Courierier : réalisation de travaux d'accessibilité (installation d'une rampe d'accès à la cantine, pose d'une main courante et de la signalétique dans l'escalier), création d'un nouveau bureau et d'un local de stockage.
- Locaux scolaires Robida : réparation des chéneaux,



changement des revêtements de sol des circulations et de quelques bureaux et salles de classe dans les écoles primaires Robida A et B, mise en peinture de l'ensemble de l'intérieur de la maternelle Robida.

- Maternelle Faroux 1 : travaux de réfection de la toiture-terrasse menés dans le cadre de l'ANRU II pour une meilleure isolation thermique et étanchéité.

• Autres bâtiments communaux

- Hôtel de Ville et à l'Abbaye de Royallieu : remplacement d'une partie des menuiseries en bois
 - Centre Pierre Desbordes : réfection de la toiture et changement d'un vélux.
 - Abbaye de Royallieu : travaux de signalétique dans le bâtiment.
- En plus des travaux réalisés par les entreprises, la période estivale est également mise à profit pour des interventions en régie dans l'ensemble des bâtiments de la Ville. L'été dernier, 305 interventions ont ainsi été effectuées dans les écoles par le service Patrimoine Bâti.

LITSALONS

SOLDES JUSQU'AU 19 JUILLET 2022

20% TÊTES DE LITS
-50% LUMINAIRE
OBJET DÉCORATION
SALON
-10% LITS GIGOGNE
MOBILIER -30%

-10% MIROIR
LITERIE FIXE -30%
MATELAS CANAPÉ CONVERTIBLE
LITERIE ÉLECTRIQUE
FAUTEUIL -50%
40% CANAPÉ LIT

03 44 20 62 62

Horaires d'ouverture : lundi de 14h à 19h, mardi au samedi de 10h à 12h et de 14h à 19h

1, rue Notre-Dame de Bon Secours - 60200 COMPIÈGNE (centre-ville)
Parking VINCI rue de Bouvines à proximité.

NOUVEAU SERVICE
7j/7 • Midi & soir

l'aide à domicile
ADHAP

Portage de repas à domicile

Midi & Soir
le repas à domicile signé Adhap

Menus savoureux, sains et complets :

- Potage + Entrée
- + Plat garni + dessert

2 MENUS AU CHOIX

- Menus pauvres en sel et sucre selon besoins

7,65€*
par jour

SERVICES à la personne

COMMUNES DESSERVIES :
Compiègne, Lacroix-Saint-Ouen, Le Meux, Jonquières, Armancourt, Jaux, Margny-les-Compiègne, Venette, Clairoix, Choisy-au-Bac

Livraison du lundi au vendredi

-50% DE RÉDUCTION OU CRÉDIT D'IMPÔTS*

*7,65€ par jour après réduction d'impôt.
Prix avant crédit d'impôt : 10€/jour. Le crédit d'impôt est valable sur la livraison uniquement.

ADHAP COMPIÈGNE - 149 rue de Paris
Appelez-nous au 03 44 36 72 96

BENOIT Audition
dites **ouïe** à la vie !

Appareils auditifs intégralement remboursés*

Piles offertes pendant 4 ans*

COMPIÈGNE
30, rue d'Austerlitz
03 44 86 30 09
benoit-audition.fr

EXPERT DE VOTRE AUDITION

* Voir conditions en magasin. Photo non contractuelle.

COMPIÈGNE CENTRE-VILLE

Soldes

JUSQU'AU MARDI 19 JUILLET 2022

-50%
-40%
-30%
-20%

ARC AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE

VILLE DE COMPIÈGNE

FACC FÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS COMMERCIALES DE COMPIÈGNE

COMPIÈGNE 3V LE 3^{ème} TRIMESTRE DE 2022

* Sur articles signalés en magasin - Selon dates légales en vigueur

Le futur éco-quartier de la gare bientôt sur les rails

Le coût total de la refonte du quartier de la gare conduite par l'Agglomération de la Région de Compiègne est évalué à 47 millions d'euros. Il s'agit d'un projet phare pour notre territoire puisque, outre la transformation de la gare en pôle d'échanges multimodal avec la mise en place d'une gare bi-face, un véritable éco-quartier y sera créé.

Parallèlement à la mise en service du barreau ferroviaire Picardie-Roissy prévue pour 2026 et à la complète restructuration du bâtiment de la gare par la SNCF, nous avons souhaité repenser entièrement ce quartier qui constitue une véritable vitrine d'entrée dans la ville pour les 11 000 usagers quotidiens.



Benjamin OURY

Conseiller municipal délégué à l'urbanisme et aux grands projets
Vice-président de l'ARC



Françoise TROUSSELLE

Adjointe honoraire au maire de Compiègne déléguée à l'information et à la communication, au suivi de l'aménagement du Pôle Gare
Déléguée au quartier du Centre Ville

piègne et Margny-lès-Compiègne : restauration, hôtel, boulangerie,... pourront y voir le jour. Témoin de l'histoire du site, l'ancienne halle ferroviaire sera préservée et réhabilitée pour accueillir des activités qui restent à définir.

Sont également programmés un pôle d'échanges multimodal avec la création de parkings silo et la réorganisation d'espaces publics partagés, la mise en place d'une gare bi-face, côté Margny et côté Compiègne. Il s'agit de rendre plus sûrs et plus lisibles l'offre de transports urbains et interurbains, les services de taxis et de transports à la demande. La réorganisation des parvis nord et sud permettra de donner plus de place aux piétons et aux cycles. L'offre de stationnement sera repensée dans le cadre d'une stratégie globale intégrant la mobilisation des parkings existants, la création de parkings silo et un plan de circulation qui dissuadera le trafic de transit.

Des ouvrages de franchissement seront réalisés pour désenclaver le quartier, comme la construction d'une passerelle au-dessus de l'Oise pour rejoindre plus rapidement le centre-ville et le quartier Bellicart, et la création de la passerelle SNCF pour les usagers de la gare venant de Margny-lès-Compiègne.

Une zone de loisirs nature sera créée le long des berges de l'Oise ainsi que des espaces publics.

Les grandes étapes du projet

- Achats fonciers par l'ARC au cours de ces dernières années.
- Au Petit Margny, inauguration du square Acary qui associe la création de logements et celle d'un parking ouvert dès ce printemps.
- Début des premiers chantiers en 2023 avec le réaménagement des abords de la gare et la construction progressive des espaces tertiaires et de logements du nouveau quartier. Fin des aménagements à l'horizon 2035.
- Nouvelle gare opérationnelle en 2026.

L'objectif du projet est double :

- Transformer la gare en Pôle d'Echanges Multimodal (PEM), porte d'entrée de l'agglomération, avec la mise en place d'une gare bi-face pensée pour l'ensemble des modes de déplacements,
- Développer des opérations de renouvellement urbain (habitat, bureaux, services) en cœur d'agglomération.

Un énorme chantier va donc s'ouvrir au cœur de l'agglomération compiégnnoise pour les 10-12 prochaines années avec à la clé : 400 à 450 nouveaux logements, 15 000 m² d'activités tertiaires pouvant accueillir quelques 600 emplois, 2 500 m² de commerces et services de proximité, complémentaires aux activités des centres villes de Com-

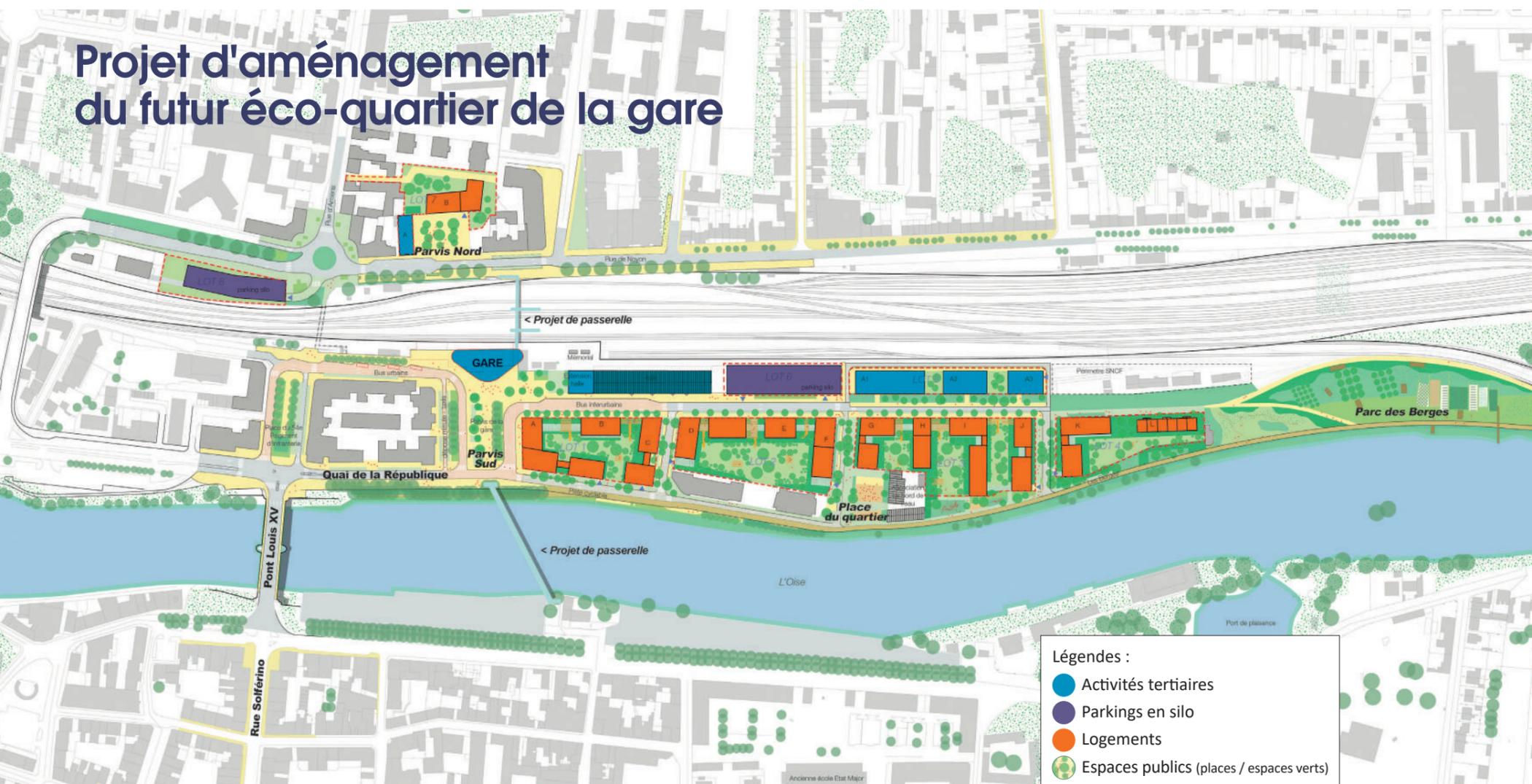
Qu'est-ce qu'un éco-quartier ?

Ce secteur, en plein cœur d'agglomération et nœud central des déplacements, est un enjeu majeur pour notre territoire. Véritable vitrine d'entrée pour les 11 000 usagers quotidiens de la gare, son importance va se renforcer dans quelques années avec la liaison ferroviaire Picardie-Roissy. Le but est donc de faire de ce quartier, un quartier durable, innovant, intégré et résilient, répondant aux enjeux de son époque.

Le projet s'inscrit dans la démarche Eco quartier. Il est conçu pour répondre à 20 engagements qui correspondent à quatre grands axes :

- Répondre à l'urgence climatique et environnementale
- Dynamiser le territoire
- Associer les habitants au projet
- Améliorer le quotidien.

Projet d'aménagement du futur éco-quartier de la gare



Légendes :

- Activités tertiaires
- Parkings en silo
- Logements
- Espaces publics (places / espaces verts)



Des animations tout l'été

Faites le plein d'énergie en juillet-août ! Découvrez tout un panel d'animations pour petits et grands, pour que l'été à Compiègne rime avec joie, détente et découverte de nouvelles activités !



➔ Compiègne Plage

Du mercredi 13 juillet au mercredi 17 août*
tous les jours de 14h à 20h - Parc de Bayser

L'équipe d'animateurs fera preuve de créativité pour que l'été à Compiègne Plage vous laisse des souvenirs inoubliables, tout en respectant les mesures d'hygiène en vigueur.

Des activités ouvertes gratuitement à tout public :

- **En permanence** : jeux d'eau et de glisse, bateaux pédalos, activités sportives (boxe, volley-ball, tennis de table, fitness, zumba, football, beach,...), activités HomeBall, jeux de sable. Une zone de loisirs adultes sera installée sous des barnums et proposera divers jeux et activités artistiques et manuelles (billard, jeux d'échecs, jeux de société, atelier artistique,...).
- **De façon ponctuelle** : stand apiculture, lecture de contes, initiation au secourisme, art floral japonais, animations sportives en lien avec les clubs sportifs compiégnais.
- **Le week-end uniquement** : ferme pédagogique ; arts du cirque (clown, jongleur, magicien, caricaturiste,...) ; animations musicales.

Les temps forts :

- **Vendredi 15 juillet à 19h** : Inauguration de Compiègne Plage et de Nos quartiers d'Été en présence de Fabé Dia, athlète française spécialiste du 200 mètres, qui sera aussi la marraine de l'événement placé cette année sous le signe de Terre de jeux 2024.

Ouverture du parc à 16h. Manège pour enfants, kiosque à confiseries vegan, bio et/ou sans sucre avec animation autour de la fabrication de ces confiseries, concert et barbecue suivis à 22h30 d'une séance de cinéma en plein air et d'un feu d'artifice.

AVANCÉE

Mercredi 3 août

• **Vendredi 5 août** : deuxième nocturne. Ouverture du parc à 16h. Concert, barbecue suivis à 22h30 d'une séance de cinéma en plein air.

• **Judis 21 juillet et 11 août** : animations Terre de Jeux 2024. Compiègne et ses quartiers préparent les Jeux. Animations autour d'un mini village olympique Terre de jeux 2024. Activités organisées avec le soutien de la Région et de l'État.

Compiègne Plage la suite...

Du 23 au 28 août

Nouveauté cette année avec **Nos quartiers en fête** : semaine interculturelle en partenariat avec les associations de quartiers.

Chaque jour, une programmation musicale française et internationale vous est proposée.

(* Les enfants sont sous la responsabilité des parents.

➔ Été des jeunes

Du lundi 11 juillet au vendredi 19 août
Parc de Bayser

Les clubs sportifs proposent des initiations gratuites au sein du dispositif Compiègne Plage, au parc de Bayser mais également aux enfants des centres de loisirs. L'objectif est de permettre aux enfants d'aller à la découverte de sports qu'ils connaissent peu et de trouver leur activité favorite dans laquelle ils pourront s'épanouir dès la rentrée de septembre.

Animations Terre de Jeux 2024 :

Nouveauté cette année, des initiations seront proposées dans les quartiers, au pied des immeubles. Nos quartiers regorgent de talents et l'idée est ainsi de repérer des graines de champions.

Centres de loisirs

Du 11 au 29 juillet et du 1^{er} au 26 août

Accueil des enfants de 3 à 16 ans du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Animateurs et directeurs de centres proposeront aux jeunes vacanciers un large éventail d'activités sportives, culturelles et ludiques adaptées à chaque tranche d'âge, pour des vacances joyeuses entre amis.

Au programme : grands jeux dans les parcs, sorties vélos en forêt, pique-niques, veillées, sorties à la base nautique et à la ferme, activités manuelles, séjours en camping. Possibilité de manger à la cantine le midi.

Animation Terre de Jeux 2024 :

Nouveauté cette année, un cross des centres de loisirs sera organisé le lundi 25 juillet. Les enfants des centres de loisirs de l'ARC et des centres municipaux seront invités à participer.

Fêtes des centres de loisirs :

- **Mardi 26 juillet :** Hammel élémentaire et maternelle
- **Mercredi 27 juillet :** Pompidou B et Pompidou 1
- **Jeudi 28 juillet :** Hersan et Jeanne d'Arc
- **Mercredi 24 août :** Fête de tous les centres du mois d'août à l'école Faroux A.



Centres municipaux

Du 11 juillet au 27 août

Dans le cadre de l'opération Quartiers d'été soutenue par l'Etat et la Région, enfants, adolescents (au sein du Pôle Jeunesse) et familles bénéficieront d'un large panel d'activités.

Les centres municipaux proposent un dispositif « Vacances apprenantes » pour les 6-10 ans avec des activités pédagogiques et du soutien scolaire, encadrés par des assistants pédagogiques (professeurs d'écoles ou étudiants) de 10h à 12h.

L'après-midi, de 13h30 à 18h, est consacré à des animations de loisirs et de détente :

- activités culturelles et visites : Château de Coucy, Grand Rex, Cité des sciences, Musée du verre, Château de Versailles, Château de Vaux le Vicomte,
- ateliers sportifs avec les clubs, golf, slide nautic, course d'orientation, BMX,
- activités ludiques, Labyparc, inter-centres, sortie en mer, séjour à la montagne,
- découverte de la nature et des oiseaux, visite d'une ferme de bisons,
- ateliers sur le handicap, le respect et le vivre ensemble.

Dossiers d'inscriptions à retirer au secrétariat, salle Debussy. Renseignements : 03 44 20 71 00

Le Centre Anne-Marie Vivé de nouveau ouvert au public

Après un an de travaux, le Centre Anne-Marie Vivé ouvrira de nouveau ses portes cet été et accueillera dès le 11 juillet les enfants dans le cadre du dispositif « Vacances apprenantes ». Les équipes de l'accueil et du service Politique de la Ville rejoindront progressivement le site qui sera entièrement opérationnel à compter du 25 juillet.

Pôle Jeunesse

Du 11 juillet au 19 août

Le Pôle Jeunesse de la Ville de Compiègne, ouvert de 9h à 12h et de 14h à 18h, propose des activités adaptées aux adolescents de 11 à 17 ans : vacances apprenantes, sorties piscine, slide nautic, accrobranche, activités sportives, culturelles, artistiques, camping, visites dans les musées, escape game, base nautique...

Renseignements et inscriptions au Pôle Jeunesse : 105 bis rue Saint-Joseph, square Pierre Desbordes 03 44 20 71 31

Le Centre Antoine Vivenel, le musée de la Figurine historique et le musée du Cloître Saint-Corneille vous accueillent tout au long de l'été.

Le musée Antoine Vivenel entame une période de travaux et sera fermé dès cet été.

Plus d'informations : www.musees-compiegne.fr

Mémorial de l'Internement et de la Déportation

Dimanche 17 juillet à partir de 17h

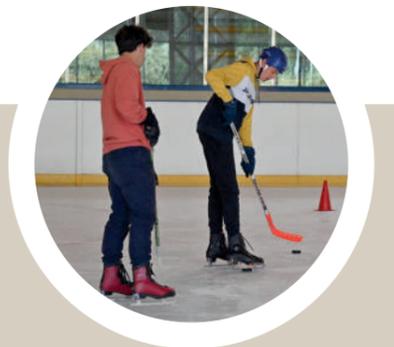
Soirée commémorative

Dans le cadre de la Journée dédiée à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'État français et d'hommage aux Justes de France, le Mémorial organise une soirée de commémoration en collaboration avec le Musée-Mémorial d'Auschwitz-Birkenau où seront lues des lettres de déportés des premiers convois partis de France depuis la gare de Compiègne.

19h : Concert du Quatuor Tana - REICH - *Différents trains*
21h : Projection en plein air de *La rafle des notables* de Gabriel Le Bomin (2022).

Renseignements : 03 44 96 37 00

Culture > suite page 11



Le Sport, c'est bon pour la santé !

Stages multisports

La Ville de Compiègne renouvelle son action auprès des jeunes avec l'organisation de stages multisports du 11 au 15 juillet pour les 7/9 ans et les 10/12 ans, ainsi que du 18 au 22 juillet pour les 13/16 ans.

Piscine de Mercières

Ouverte du lundi au samedi de 9h à 13h15 et de 14h à 20h (fermeture des caisses à 19h30) et le dimanche de 9h à 12h et de 14h à 18h.

Le nouveau Parc de loisirs des bords de l'Oise

Dans le cadre de l'ANRU 2, trois espaces de loisirs viennent d'être aménagés au centre du stade du Clos des Roses. Le premier qui a une vocation sportive de plein air, comporte un city-stade, des tables de ping-pong et des agrès. Le second comprend un espace de jeux pour tous les âges avec des jeux d'équilibre, d'escalade et de glisse. Le troisième est voué à la détente, avec des bancs, des tables de pique-nique et des barbecues. Ouvert au public à compter du samedi 2 juillet.

Profitez des parcs et de la forêt !

Ilots de verdure en pleine ville, les parcs et jardins sont des lieux propices à la détente. Le parc des Grandes Ecuries du Roi, situé à proximité du centre-ville, s'ouvre davantage au public et accueille des activités équestres développées par le Pôle équestre du Compiégnois. Le Parc de Bayser offre de son côté de multiples activités avec des jeux et exercices d'équilibre, un parcours permanent d'orientation et pendant l'été, l'opération Compiègne Plage.

- **Parc des Grandes Ecuries du Roi (ancien haras de Compiègne) :** ouvert du lundi au vendredi de 10h à 18h ; samedi de 10h à 19h*
- **Parc de Bayser :** tous les jours de 8h à 19h* (horaires adaptés en fonction de l'opération Compiègne Plage)
- **Parc Songeons :** tous les jours de 8h30 à 19h30* (accès par les rues de la Baguette et James de Rothschild)
- **Jardin des remparts :** tous les jours de 9h à 18h30*
- **Parc du château / Jardin des Roses :** tous les jours de 8h à 19h (jusqu'au 15 septembre)

*Horaires d'été jusqu'au 30 septembre

- **La forêt de Compiègne** offre un large panel de promenades et de randonnées. C'est aussi un lieu propice à la pratique sportive : course à pied, VTT, vélo (avec quelques 55 km de pistes cyclables), équitation.

De la culture avant toute chose !

Centre Antoine Vivenel

Jusqu'au 18 septembre

Exposition *Ivoire Ivoires - Europe et Asie, IX^e-XIX^e siècles*

Par la présentation de pièces remarquables issues des collections compiégnaises et de prêts des musées des Hauts-de-France et de Normandie, l'exposition dévoile les interprétations d'un matériau impérissable, à l'origine d'objets rituels, décoratifs ou utilitaires qui ont marqué l'histoire de l'art et de l'artisanat du monde entier.

→ Visites guidées gratuites de l'exposition :

Dimanches 3 juillet et 7 août à 15h et 16h30 ; mercredis 20 juillet, 24 et 31 août à 15h

→ Croque ivoire - Visite guidée et dessin dans l'exposition :

Dimanches 10 et 24 juillet à 15h ; Dimanche 28 août à 15h Pour adultes et enfants à partir de 7 ans (les enfants doivent être accompagnés d'un adulte).

→ Vacances au musée - Farandole d'ivoire :

Visite de l'exposition suivie d'un atelier de travaux pratiques

- **Les 12, 19, 21, 26 et 28 juillet de 14h à 16h**
- **Les 2, 4, 9, 11, 16, 18, 23 et 25 août de 14h à 16h**

Pour les enfants de 8 à 14 ans.

Informations-Tarifs-Réservation obligatoire : 03 44 20 26 04





**100%
SANTÉ
100%
REMBOURSÉ***

“J’ai pu me faire
rembourser
mes aides
auditives à 100%.”

Marie
Restauratrice

Chez Audika une équipe d’experts vous accueille,
venez la rencontrer dans votre centre Audika de Compiègne

35 rue Saint Corneille - 60200 COMPIEGNE
Tél. 03 44 40 17 77

Ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h.



AUDIKA.FR

*Dispositif applicable sur les appareils auditifs de classe 1 - Audika Groupe - SAS au capital social de 283 500 euros - 231 rue des Caboeufs 92230 Gennevilliers - 310 612 387 R.C.S. Nanterre

**OUVERTURE
SEPTEMBRE 2022**

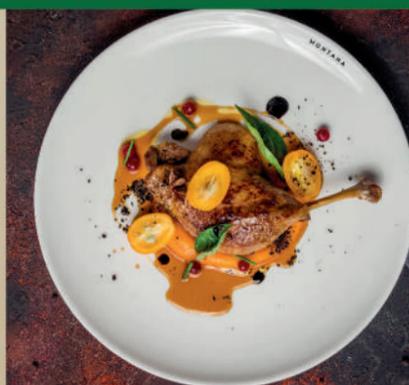
MONTANA

Cultivez votre jeunesse

cryptone.002



**LE
BONHEUR
A UNE
ADRESSE***



**RÉSIDENCE SERVICES SENIORS
VENEZ VISITER !**

***3 AV. DU 25^{EME} RGT. DU GÉNIE DE L’AIR - COMPIÈGNE**

RENSEIGNEMENTS & RÉSERVATIONS



03 75 24 11 00

RESIDENCES-MONTANA.COM

MAJORITÉ

La saison des mariages



Parmi les nombreuses responsabilités confiées aux élus municipaux, figure celle de marier.

C'est sans aucun doute l'une des plus importantes mais aussi l'une des plus agréables.

Marier civilement, c'est participer à un grand moment de bonheur, être à l'origine d'une aventure humaine qui donne à la vie une autre dimension.

En France, vous ne pouvez pas vous marier religieusement avant de vous marier civilement. **Sans opposer mariage civil et mariage religieux, cette obligation légale rappelle l'importance du mariage Républicain.**

Que vous dit un élu qui vous marie ?

Les pratiques peuvent être très différentes. Tous vont vous lire les articles du Code civil qui rappellent les droits et devoirs des futurs époux, vont recueillir les consentements, faire signer les registres par les mariés et les témoins, leur remettre les attestations officielles et le livret de famille, sans oublier le cadeau offert par la ville lorsque celle-ci se montre généreuse (ce qui est le cas à Compiègne).

Au-delà de ces obligations légales, chaque officier d'Etat civil a la possibilité de passer un certain nombre de messages. C'est un exercice délicat car dans la majorité des cas, vous ne connaissez pas ceux que vous mariez.

J'ai pour habitude de développer 3 chapitres :
1/ Le mariage est un paradoxe. Les raisons pour lesquelles vous vous mariez ne nous regardent pas, cela relève de votre intimité. Pour autant, en prenant la décision de vous marier, vous choisissez de rendre publique votre union. Vous décidez ainsi de prendre la société toute entière à témoin de votre

engagement. C'est d'ailleurs symboliquement pour cette raison que les portes du salon du mariage doivent rester ouvertes. Chaque concitoyen est en droit de venir assister à votre mariage.

2/ N'oubliez jamais ce que vous devez à vos parents, à vos grands-parents. Le meilleur moyen de leur exprimer votre connaissance sera d'inculquer à vos enfants les valeurs qu'ils vous ont eux-mêmes transmises.

3/ On nous apprend dans les universités, à nous les juristes, que droit et morale sont deux notions totalement distinctes. Un avocat, un magistrat, ... ne peut pas prendre de décision en fonction des principes moraux qui sont les siens mais uniquement en se référant aux règles de droit. Pourtant dans cette discipline, il y a des exceptions et l'une d'entre elles figure dans les articles du Code Civil que vous lisez aux futurs époux : **ils auront pour obligation d'élever leurs enfants en veillant à leur moralité.** C'est vous dire le caractère très particulier de cet engagement.

On marie toute l'année mais force est de constater que la saison des mariages battra son plein lorsque ce numéro de « Compiègne notre ville » sera diffusé.

À Compiègne ce sont 140 mariages qui ont été célébrés en 2019, 91 en 2020 et 105 en 2021. 40 mariages civils sont comptabilisés pour les 5 premiers mois de l'année 2022. On note une nette reprise après la période de crise sanitaire, ce dont nous ne pouvons que nous réjouir.

J'adresse tous mes vœux de bonheur aux mariés de l'année 2022 ! Vive les mariés !

Eric de VALROGER

Adjoint au maire délégué à la sécurité publique, Vice-président de l'ARC, Conseiller Départemental de l'Oise Président du SDIS

Oui, nous pouvons revitaliser la démocratie



Notre pays vit depuis deux ans au rythme des scrutins qui se succèdent, élections municipales, régionales, départementales, présidentielle et enfin législatives. Et le constat est toujours le même... beaucoup de citoyens manquent ces rendez-vous démocratiques. Les motivations des abstentionnistes sont bien sûr diverses mais c'est un signal d'alarme qui doit être entendu. Il est urgent d'y faire face, de renforcer et renouveler nos institutions pour qu'elles puissent à nouveau permettre une implication du plus grand nombre.

Les grands débats n'y ont rien fait, le désintérêt est là, avec le risque toujours grandissant que l'expression citoyenne passe par la rue. **Nos démocraties ne semblent plus être à la hauteur des défis de nos sociétés modernes, et le danger de la violence, des extrêmes, de l'intolérance, est de plus en plus pressant.** Est-ce une fatalité ? Non. Concernés, c'est la responsabilité de chacun de redonner du sens à notre démocratie. Car **c'est ensemble que nous pourrions « faire République », et c'est aussi ensemble que nous devons réinventer notre façon de « faire société ».**

Comment reprendre ce pouvoir faire ?

Le développement d'autres formes de participation à la vie démocratique du pays peut répondre à cette nécessité de transformer les usages de la politique. Et il existe une voie. La démocratie participative ne remplace pas la démocratie représentative qui reste le socle structurant de l'organisation du vivre ensemble de nos sociétés. Pour autant celle-ci est devenue aujourd'hui insuffisante face à la complexité humaine et technologique qui impacte de plus en plus nos vies au quotidien. Dans ce contexte, la démocratie participative enrichit, complète et vient renforcer la démocratie représentative

en lui apportant la force d'autres points de vue. Par ses nombreuses innovations, elle offre une expertise citoyenne, la possibilité de s'exprimer en continu et pas seulement lors des élections, et surtout elle structure la culture d'un dialogue précieux qui permet de sortir des logiques binaires.

Et c'est localement qu'elle doit être explorée, essayée, organisée, en faisant confiance aux citoyens. **C'est en effet l'exercice de la démocratie participative locale qui redonnera à notre démocratie la vitalité et le renouveau qu'appellent nos concitoyens.** Elle n'est pas uniforme. À chaque collectivité d'inventer sa forme, l'important est de la mettre en place. Et elle a une plus-value inestimable pour notre jeunesse, **elle participe d'une politique d'éducation à la démocratie et de valorisation de la citoyenneté.**

C'est ce que nous essayons de faire à Compiègne depuis deux ans avec plus de 150 citoyens, volontaires, bénévoles, engagés pour l'intérêt général de la ville.

Un grand pas a été franchi par notre ville qui, avec la création des Comités d'intérêts locaux de quartiers, se rapproche ainsi d'autres collectivités qui ont tenté avec succès l'aventure d'une autre manière de faire de la politique. Et les résultats sont là. Des projets ont été réveillés, des propositions ont été réalisées, d'autres sont à l'étude pour vérifier leur faisabilité tant technique que financière. Faudrait-il aller plus loin ? Trouver d'autres formes ? Oui, et nous le déciderons ensemble.

Le 17 septembre, nous réunirons les comités pour mettre en perspective les réalisations et l'évolution de nos CILQ.

La participation citoyenne est à Compiègne et nous continuerons de porter cet élan pour donner à notre démocratie un nouveau souffle !

Xavier BOMBARD

Conseiller municipal délégué aux comités d'intérêts locaux de quartiers et au quartier Saint-Lazare-Les Avenues

OPPOSITION

PRÉPARONS L'AVENIR DE COMPIÈGNE TOUS ENSEMBLE (LE PACTE)



MERCI !

Mai et juin sont traditionnellement à Compiègne chargés en événements festifs, culturels, sportifs, caritatifs, etc. Ils animent et dynamisent notre

belle ville. Ils contribuent au bien vivre-ensemble, à la cohésion sociale et permettent les rencontres. Après la période difficile que nous avons connue, force est de constater que ces moments sont précieux, en particulier pour celles et ceux qui se trouvent parfois isolés au quotidien. **Nous n'aurons jamais ici assez d'espace pour citer toutes les associations et tous les acteurs de la ville auxquels nous pensons mais nous tenons à vous remercier toutes et tous.**

Car ces moments nécessitent la mobilisation

de toute une partie de la population que l'on oublie trop souvent de citer ou de remercier. Les responsables et bénévoles associatifs d'abord qui rendent ces événements possibles. Ils préparent plusieurs mois en amont leur événement public, sur leur temps libre et souvent dans l'ombre. Pour les associations qui ont assez de moyens pour avoir des salariés, il faut aussi saluer ces travailleurs d'un type particulier. Oui, **travailler au sein d'une association demande un sens de l'engagement singulier.**

Les agents de l'agglomération et de la ville ensuite qui, au-delà de ce qu'implique leur fonction, sont présents pour s'assurer que tout se passe bien, ne comptent pas leurs heures et mettent toute leur énergie pour que les moyens publics puissent être déployés dans les meilleures conditions. Ils **sont des rouages essentiels qu'il faut mettre en lumière et saluer.**

Un mot enfin pour tous les clubs sportifs qui ont porté haut les couleurs de Compiègne ou qui ont permis d'organiser des compétitions de première importance sur notre territoire ces dernières semaines : de l'AFC qui se hisse en National 3, aux 90 ans de l'aéroclub, en passant par l'organisation de rencontres internationales de boxe par le ROC ou encore les sélections de jeunes hockeyeuses compiégnaises en équipe de France.

Loin d'être exhaustif, cet article ne vise qu'à une chose : vous dire merci et inciter celles et ceux qui le peuvent à s'engager pour permettre à notre ville de continuer à vivre, rayonner, se développer, être davantage solidaire et juste !

Daniel LECA, Sylvie MESSERSCHMITT, Solange DUMAY, Etienne DIOT, Emmanuelle BOUR, Anne KOERBER

RASSEMBLEMENT POUR COMPIÈGNE

TEXTE NON COMMUNIQUÉ

ANIMATIONS DE L'ÉTÉ

> suite Culture

• Espace Saint-Pierre des Minimes

Du samedi 9 juillet au dimanche 18 septembre

Exposition de peintures de Florence Dussuyer - *Un lieu à soi*
En partenariat avec la galerie Bayart, l'Espace Saint-Pierre des Minimes accueille l'exposition de l'artiste lyonnaise Florence Dussuyer, formidable coloriste. Les couleurs chatoyantes, le foisonnement du décorum, la liberté d'expression, la sensualité nous rappellent certains mouvements : l'impressionnisme, le mouvement Nabis mais aussi Gustav Klimt ou Egon Schiele...

Ouvert du mardi au dimanche, de 14h à 18h - Entrée libre
Renseignements : 03 44 40 84 83

• Bibliothèque Jacques Mourichon

Samedi 2 juillet de 14h30 à 16h

Séance de Jeux vidéo avec la Xbox One et la Switch accompagnée d'un goûter. À partir de 8 ans

Sur inscription dans les bibliothèques et au 03 44 23 57 57

Des animations hors les murs

En raison des travaux de rénovation des accueils et de la mise en place de bornes de libre-service, les trois bibliothèques de Compiègne seront fermées du 11 juillet au 3 septembre.

Le Cloître Saint-Corneille et le rayon presse resteront accessibles par la rue Saint-Corneille, aux horaires d'ouverture du salon de thé.

Les bibliothécaires proposeront des animations au Cloître Saint-Corneille dans le cadre de Compiègne-Plage et dans les maisons de quartiers dans le cadre des Vacances apprenantes.

Plus d'informations : www.bibliotheques.compiègne.fr



• Espaces cyber-base

Les espaces cyber-base vous accueillent pendant l'été à Compiègne (à la cyber-base Bellicart en juillet et à la cyber-base Pompidou en août) ainsi que dans les communes de l'ARC (Margny-lès-Compiègne, Venette, Choisy-au-Bac, La Croix Saint Ouen, Verberie), avec au programme des ateliers jeunesse « Crée ta BD numérique » et « Quiz challenge, créez votre quiz et défiez-vous ! ».

Inscriptions : 03 44 42 56 30/cyber-base@agglo-compiegne.fr

• Château de Compiègne

Jusqu'au 19 septembre

Expositions

→ Partez à la découverte de nouveaux trésors nationaux !

Près de 50 peintures, dessins, photographies, meubles, bijoux, maquettes et ouvrages sont venus enrichir les collections ces dernières années.

→ Véhicules d'enfants

Exposés au sein de la galerie de bal, le Musée national de la Voiture présente quelques-uns de ses plus beaux véhicules destinés aux enfants.

→ Présentation autour de Jean-François Champollion

À l'occasion du bicentenaire du déchiffrement des hiéroglyphes par Jean-François Champollion, le Château de Compiègne évoque l'Égypte des pharaons.

Renseignements : chateaudcompiegne.fr

• Office de Tourisme

Dimanches 3 juillet et 28 août à 11h et 14h30

Impériales visites gui(n)dées

Rendez-vous avenue de l'Armistice à proximité du Stade Paul Cosyns et du Cercle hippique. Co-financé par le projet européen Expérience.

Visites guidées : dimanche 3 juillet, Hôtel de Ville ; dimanche 10 juillet, Quartier Songeons/Hôtel-Dieu ; Jeudi 14 juillet :

Histoire des rues de Compiègne ; Dimanche 14 août :

Le Second Empire à Compiègne ; Lundi 15 août : Hôtel de Ville ; Dimanche 21 août : Le Château côté cour/côté jardin ;

Dimanche 28 août : Les animaux en architecture

Réservations : 03 44 40 01 00/tourisme@agglo-compiegne.fr



Vente au
PRIX DIRECT
PROMOTEUR



CENTURY 21
Infinity
- DEPUIS 2002 -
www.century21.fr

- 📍 Compiègne
- 📍 Lacroix St-Ouen
- 📍 Ressons-sur-Matz
- 📍 Thourotte

La vente de neuf,
pour optimiser
ses revenus
fonciers



Pour connaître nos offres disponibles à prix direct promoteur, contactez Anne-Laure HAZARD, conseillère en vente de neuf au 03 44 23 22 21

Eden Park



Margny-lès-Compiègne, Zac de la prairie
■ Appartements neufs du 2 au 5 pièces

Éloquence



Margny-lès-Compiègne, Centre-ville
■ Appartements neufs du 2 au 4 pièces

INVESTIR
Dans l'immobilier neuf
à côté de chez vous !

■ Diminuer vos impôts ■ Constituer votre patrimoine ■ Préparer votre retraite

EIFFAGE
IMMOBILIER

eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734* Service & appel gratuits

Document non contractuel - Illustrations à caractère d'ambiance - SAS au capital de 1 500 euros - RCS Versailles 489 244 483 - 11 place de l'Europe, 78140 Vélizy-Villacoublay.

La proximité
avec le choix Auchan

Livraison à domicile
GRATUITE à partir de
76€ d'achats*



03 44 86 03 06

47/49, rue N.D. de Bon Secours - COMPIÈGNE

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30**,
le vendredi et samedi de 8h30 à 21h00**
et le dimanche de 9h00 à 12h30**.



* Voir conditions en magasin. ** Fermeture des accès 15 minutes avant.



rejoignez-nous !

Auchan
www.auchan.fr

Le CLÉA s'ouvre à l'ensemble des communes de l'ARC

En 2022, le Contrat Local d'Éducation Artistique évolue pour s'ouvrir dès la rentrée de septembre à toutes les communes de l'ARC et également à tous les publics.



Les élèves de l'école Augustin Thierry et les familles assistent à la présentation du CLÉA "La fabrique à histoires".



Établi sur la base d'un partenariat entre l'Éducation Nationale, la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) et la ville de Compiègne depuis 2012, le CLÉA (contrat local d'éducation artistique) est un dispositif qui permet d'apporter un cadre et des moyens à la construction de projets artistiques et culturels à destination des élèves des classes du 1^{er} degré (maternelles et élémentaires). Il est désormais porté au niveau de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Les projets s'appuient sur les 3 piliers de l'Éducation Artistique et Culturelle : les enseignements artistiques, les rencontres avec les artistes et les œuvres, et les pratiques artistiques.

À travers le travail réalisé en classe avec des artistes (chorégraphe, comédiens, metteur en scène, conteur, écrivain, plasticien, musiciens...), les élèves développent un projet collectif faisant intervenir connaissance, technique artistique et créativité. Le fil du projet les conduit dans un lieu culturel pour découvrir ce qu'il s'y passe : lecture de contes, exposition, pièce de théâtre, spectacle de danse..., et en devenir acteurs eux-mêmes.

Ces interventions (20 heures) sont préparées conjointement par l'enseignant et l'acteur culturel. Elles se clôturent par une présentation du projet aux parents et, idéalement, aux autres classes ayant bénéficié du CLÉA.

Durant l'année scolaire 2021/2022, 10 écoles de l'agglomération ont participé à un projet, dont 5 établissements de Compiègne : les élèves de CE1 de l'école Robida (théâtre d'improvisation), de CP de l'école Royallieu (théâtre sur le thème « contes et nature »), de CE1 de l'école Royallieu (danse), de CM1 de l'école Augustin Thierry (« La fabrique à histoires » : univers du livre, de la lecture et des



écritures), de CM1 de l'école Saint-Lazare (photographie de notre environnement quotidien) et de CM2 de l'école Philéas Lebesgue (illustration d'une bande dessinée sur le thème « l'infiltré »).

En septembre 2022, le CLÉA s'ouvre à toutes les communes de l'ARC et également à tous les publics. Ce nouveau CLÉA « tout au long de la vie » est mis en œuvre selon un nouveau dispositif qui permet d'accueillir un artiste (ou une compagnie d'artistes) en résidence 4 mois sur le territoire et de co-construire les projets avec cet artiste autour d'une thématique commune.

Chacun pourra donc participer à ces rencontres au sein des associations, des bibliothèques, des établissements scolaires, des théâtres ou autres structures partenaires du CLÉA.

Les lycéens de Charles de Gaulle aident à la restauration d'une œuvre d'art

En mai dernier, les élèves de seconde 2 du lycée Charles de Gaulle de Compiègne votaient pour l'une des œuvres d'art du département sélectionnées dans le cadre du Plus grand musée de France. L'œuvre choisie par les lycéens, la Vierge de Pitié conservée dans l'église de Ville, bénéficiera ainsi de 10 000 € pour sa restauration.



La Vierge de Pitié conservée à Ville sera restaurée prochainement, grâce au vote des lycéens de Charles de Gaulle.

Depuis 2013, la Sauvegarde de l'Art Français conduit les campagnes du Plus Grand Musée de France. Partant du principe que nos territoires sont le plus grand musée ouvert à tous, la fondation s'engage aux côtés d'étudiants, de lycéens et d'entreprises pour restaurer les merveilles qui nous entourent.

Durant l'année scolaire qui vient de s'écouler, plusieurs œuvres d'art conservées dans les alentours de Compiègne (Morlincourt, Ville, Vauchelles et Cuts) ont été présentées aux élèves de seconde 2 du lycée Charles de Gaulle. Les jeunes lycéens ont pu les découvrir in situ et

bénéficier de cours thématiques sur l'histoire et le patrimoine. Grâce aux explications d'historiens, de conservateurs et de leurs professeurs, ils ont appris à connaître ces œuvres et à se les approprier.

En mai dernier, ils ont voté pour leur œuvre préférée, la Vierge de Pitié conservée dans l'église de Ville, lui permettant ainsi de bénéficier d'une enveloppe de 10 000 € pour sa restauration.

Ce projet est mené en partenariat avec le service de l'Inventaire de la Région Hauts-de-France.

Le prix littéraire des lycéens 2022 est attribué à Alexandra Koszelyk pour *À crier dans les ruines*

Le prix littéraire des lycéens compiégnais est un dispositif auquel la Ville de Compiègne est particulièrement attachée en ce qu'il permet de réunir autour de la littérature des élèves des lycées publics et privés de Compiègne.

Cette année, ils étaient une soixantaine de lycéens volontaires des lycées Charles de Gaulle, Jean-Paul II et Sévigné à participer, une classe du lycée Mireille Grenet ayant également été présente lors des rencontres avec les auteurs.

Plusieurs romans étaient en lice : *Les enfants sont rois*, de Delphine de Vigan, *Honoré et moi*, de Titou Lecoq, *Héritage* de Miguel Bonnefoy et *À crier dans les ruines* d'Alexandra Koszelyk.

Le roman d'Alexandra Koszelyk, retenu par les lycéens compiégnais, raconte l'histoire d'un amour né sur les décombres de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl et fait tristement écho aux événements de cette année en Ukraine. Les lycéens avaient d'ailleurs rencontré l'auteur, d'origine ukrainienne, le 25 février dernier, alors qu'elle venait tout juste d'apprendre



la prise de possession du site de Tchernobyl par l'armée russe.

Le prix littéraire sera relancé dès la rentrée de septembre par les bibliothèques de la Ville qui espèrent voir tous les lycées de la ville s'associer au prix en 2022-2023.

INFORMATION

Canicule : bénéficiez d'une veille bienveillante !

A Compiègne, les personnes fragiles peuvent bénéficier d'une veille renforcée durant l'été, à condition de se faire recenser auprès du CCAS.

Le Centre communal d'action sociale de la Ville de Compiègne tient un registre nominatif recensant les personnes fragiles et isolées afin de leur faire bénéficier, en cas de risques exceptionnels, d'une veille bienveillante. Ainsi, en cas de très fortes chaleurs pendant plusieurs jours, le CCAS prend directement contact avec les personnes recensées. La demande d'inscription est réalisée par la personne concernée, par son représentant légal, ou par un tiers, au CCAS, par téléphone au 03 44 40 72 35, par mail : ccas@mairie-compiegne.fr ou directement en ligne sur le site : www.compiegne.fr/demarches-en-ligne/action-sociale/registre-des-personnes-vulnerables.

Les informations à communiquer sont :

- Nom et prénom de la personne ainsi

que sa date de naissance,

- Les coordonnées : adresse, téléphone,
- La personne à contacter en cas d'urgence,
- Les coordonnées du service intervenant à domicile,
- Le nom et la qualité de la personne qui a effectué la demande d'inscription

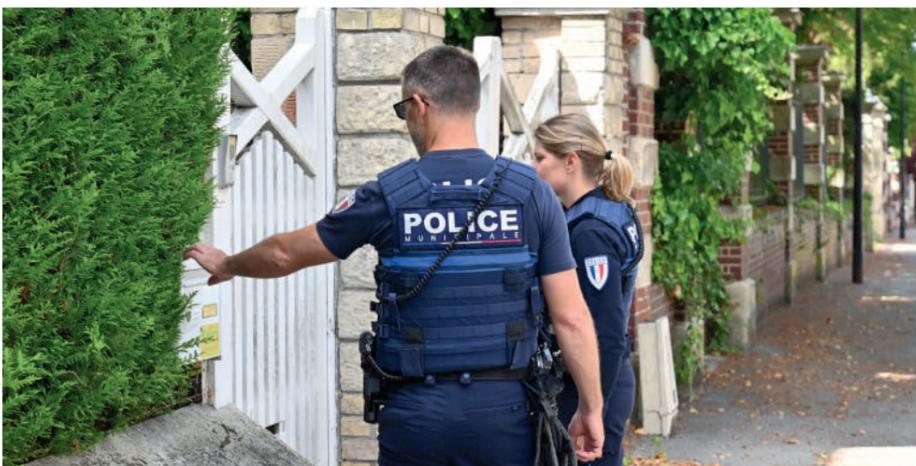
Du 1^{er} juin au 31 août, la cellule de veille est renforcée

Les personnes peuvent également téléphoner au 03 44 40 72 35 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 16h pour signaler leur état de santé ou des symptômes inhabituels. En plus de rappeler quelques gestes utiles pour lutter contre les fortes températures, l'équipe du CCAS s'assurera que les personnes ne manquent pas d'eau, de médicaments,...

SÉCURITÉ

Partez en vacances l'esprit serein !

Vous vous absentez de façon prolongée de votre domicile cet été... Pour partir l'esprit tranquille, demandez à ce que les forces de l'ordre assurent une surveillance accrue de votre domicile !



Le dispositif mis en place par la Police nationale et la Police municipale dans le cadre de l'opération Tranquillité Vacances fonctionne toute l'année mais c'est surtout durant la période estivale que les Compiégnois sollicitent ce service entièrement gratuit.

Des patrouilles sont effectuées régulièrement au domicile des particuliers, à des horaires aléatoires. Elles permettent de vérifier que portes et fenêtres sont bien fermées ou qu'elles n'ont pas été forcées. La présence des agents de police est très dissuasive pour les éventuels cambrioleurs et en cas d'anomalie, les bénéficiaires du dispositif ou une personne de confiance sont prévenus afin de pouvoir réagir au plus vite.

Comment bénéficier du dispositif ?

Avant votre départ, présentez-vous à l'accueil de la Police Municipale ou du Commissariat de Police pour donner vos coordonnées, vos dates de vacances ou d'absence, indiquer la présence d'une alarme et préciser si un voisin vient ouvrir les volets, retirer le courrier de la boîte aux lettres,...

Quelques précautions avant de partir !

- Fermez les volets et fenêtres, les accès aux garages, caves, lucarnes et soupiraux,
- Évitez de mettre les clés sous le paillason ou de garder des objets de valeur, bijoux, argent à votre domicile,
- Ne laissez rien dans le jardin qui puisse servir d'outil pour pénétrer par effraction,
- Ne mettez pas de message sur votre répondeur ni sur les réseaux sociaux indiquant les dates de votre absence, n'indiquez pas l'adresse de votre domicile sur votre valise si vous prenez l'avion,
- Soyez solidaires entre voisins : intéressez-vous aux allées et venues dans le quartier ainsi qu'aux éventuels déménagements !

Police municipale :

2 Place de la Croix Blanche, du lundi au samedi de 8h à 20h, tél. 03 44 36 36 00

Commissariat de Police :

41 rue Saint-Germain, du lundi au vendredi de 8h30 à 18h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 18h, tél. 03 44 36 37 37



Quelques conseils en période de fortes chaleurs :

- Je bois 1,5 litre d'eau par jour, je ne consomme pas d'alcool.
- Je mange normalement (fruits, légumes, soupe,...)
- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes de la journée
- Je recherche des endroits frais ou climatisés
- Je maintiens mon logement à l'abri de la chaleur
- Je donne des nouvelles à mon entourage et à mes proches
- J'appelle le 15 en cas de signaux d'alerte (crampes, fatigue inhabituelle, maux de tête, fièvre, vertiges, nausées, propos incohérents,...)

HABITAT

Comment garder son logement frais en été ?

En maison comme en appartement, des gestes simples permettent d'éviter les fortes chaleurs.



En journée : Fermer fenêtres et volets est fondamental.

En soirée, la nuit, et tôt le matin : Quand l'air extérieur est frais, c'est le moment d'ouvrir pour faire circuler l'air.

Les ventilateurs créent des mouvements d'air qui favorisent l'évaporation de la transpiration et procurent immédiatement une sensation de fraîcheur.

LA CLÉ : ISOLER !

Un logement bien isolé laisse moins vite entrer la chaleur en été et le froid en hiver. Pour la climatisation : Contactez-nous !

Renseignements :

Habitat Rénové - 6 quai de la République (près de la Gare) - Compiègne
Tél : 03 44 85 44 95
contact@habitat-renove.fr

Horaires d'ouverture :

Du mardi au jeudi de 14h à 18h et le vendredi de 10h à 13 h.



Habitat Rénové

Vous accompagner dans l'amélioration de votre logement



INSCRIPTIONS

Centres de loisirs

Les inscriptions pour les centres de loisirs de cet été devront être effectuées sur le portail famille du site internet de la Ville de Compiègne jusqu'au mercredi 13 juillet (pour le mois d'août).

Pour le mois d'août :

Les centres se dérouleront du lundi 1^{er} août au vendredi 26 août 2022.

Les centres ouverts seront :

- Centre Saint-Lazare (3/5 ans) : école maternelle Saint-Lazare, rue Vermenton

- Centre Saint-Lazare (6/12 ans) : école Saint-Lazare élémentaire, rue Vermenton

- Centre Pompidou 2 (3/5 ans) : école maternelle Pompidou 2, allée Pierre Coquerel

- Centre Pompidou A (6/12 ans) : école Pompidou A, rue Édouard Branly

- Centre Charles Faroux 2 (3/5 ans) : école maternelle C. Faroux 2, rue Winston Churchill

- Centre Charles Faroux A (6/16 ans), seul centre à accueillir les ADOS : école élémentaire C. Faroux A, rue du Général Weygand

Camping du mois d'août :

- Du 9 au 11 août pour tous les centres (camping de la Frette).

Les pique-niques :

- Mardis et jeudis pour tous les centres
- Mercredi 10 août
- Vendredi 26 août

BRÈVES



Collectes de sang

Prochaines collectes : mercredis 13 juillet et 10 août de 14h à 19h, et samedis 23 juillet et 27 août de 8h30 à 12h30 dans les salles annexes de l'Hôtel de Ville, rue de la Surveillance à Compiègne. Rens. au 03 44 85 25 08.



Service de garde des chirurgiens-dentistes

Le service de garde des chirurgiens-dentistes de l'Oise est régulé par le SAMU. Il faut donc composer le 15 pour toute urgence dentaire : uniquement les dimanches et jours fériés, de 9h à 12h.



Pharmacies de garde : 3237



SMUR : 15

L'amitié renouvelée avec Arona, Landshut et Elblag

Trois anniversaires de jumelage ont été célébrés à Compiègne, le dernier week-end de mai, en présence des délégations venues de nos 3 villes jumelles.



Les élus et membres des associations de jumelage de Compiègne accueillent les délégations étrangères.

Les échanges virtuels et épistolaires avec nos villes amies ont bien sûr été maintenus pendant la pandémie de Covid19. Si nos associations de jumelage ont été présentes dans la ville à travers le "village des jumelages" lors de la fête des associations et si le Tour de table des jumelages a permis aux membres des associations de se retrouver pour un moment convivial, cela faisait deux ans que la ville de Compiègne n'avait pas pu accueillir les représentants de ses villes jumelles. C'est avec une joie réciproque que ce week-end de mai a permis nos retrouvailles avec des amis de longue date.



Discours suivis de la signature des chartes anniversaires.

60 ans de jumelage avec Arona, l'italienne du bord du Lac Majeur, 60 ans aussi, avec la ville bavaroise de Landshut en Allemagne et 20 ans avec la ville polonaise d'Elblag au bord de la Baltique, ont été fêtés ensemble lors d'une manifestation commune.

Une relecture des décennies d'amitié et d'échanges fructueux, la confirmation publique de la richesse des apports mutuels qui en résultent et l'engagement d'amitié renouvelé officiellement entre toutes ces villes amies, furent des moments très forts, partagés dans la joie et l'émotion.

60 ans
d'amitié
avec Landshut
et Arona

20 ans
avec Elblag



Échanges de cadeaux.

Les délégations, entourées d'élus et de membres des associations de jumelage, ont visité la ville, inauguré la Foire aux vins et aux fromages, avant d'être accueillies à l'Hôtel de Ville par les 3 Picantins géants au son d'OCATA, le Jazz Band des étudiants de l'UTC. C'est dans la salle du Conseil Municipal que Witold Wroblewski, président du Conseil municipal d'Elblag, Alexander Putz, bourgmestre de Landshut et Chiara Autunno, adjointe de Federico Monti, maire d'Arona, ont signé les chartes anniversaires et reçu les médailles d'honneur de la ville de Compiègne des mains de notre maire, Philippe Marini.

Co-directeur de la publication : Philippe Marini - Co-directeur de la publication : Françoise Trousselle
Réalisation : Service communication (Ville de Compiègne) - Photographes : Edouard Bernaux / Richard Dugovic / Jonathan Coelho / PAD / DR
Impression : Imprimerie de Compiègne - Régie publicitaire : LVC Communication - Tél. 06 11 59 05 32

Hôtel de Ville - BP 30009 - 60321 Compiègne
www.compiègne.fr

Art & Fenêtres

En toute confiance.

GARANTIE À VIE ⁽¹⁾

ORIGINE FRANCE GARANTIE
BV Cert. 6332528

COMPIEGNE 1 rue Solférino

03 75 240 110

(1) Contrat de garantie payant réservé au particulier propriétaire, intervenant après expiration des garanties décennales du fabricant et du poseur. Seules les fenêtres en PVC, en RFP® ou en Aluminium sont couvertes par la garantie à vie, à l'exclusion de tout autre matériau. Offre soumise à conditions, susceptible de modifications sans préavis. Voir conditions en magasins. Liste des magasins participants sur www.artetfenetres.com.

MEUBLES • SALONS • LITRIES • DÉCORATIONS

RUGGERI

CRÉATEUR D'AMBIANCES DEPUIS 1946

SOLDES

JUSQU'À - 50%
SUR MEUBLES,
LITERIE, SALONS,
OBJETS DE DÉCORATION...

Stressless

Cinna™

DUVIVIER
1840
CANAPES

AR
ANDRÉ RENAULT
ARTISAN LITIER FRANÇAIS DEPUIS 1948

hülsta

ligne roset®

41 Rue Notre-Dame-de-Bon-Secours, Compiègne
www.ruggeri.fr - - 03 44 20 11 61